

Université Cheikh Anta Diop
Faculté des Sciences Économiques et de Gestion

Programme de recherche

**Analyse des Impacts sur la pauvreté et les inégalités de revenus des
politiques macroéconomiques et d'ajustement au Sénégal**

(MIMAP/SENEGAL)

**L'impact des systèmes de financement décentralisé
sur la situation économique des bénéficiaires**

Rapport final
Janvier 2004

Mamadou Moustapha THIAM
Marème NDOYE

Sommaire

ETUDE DU SYSTEME DE FINANCEMENT DECENTRALISE :	3
INTRODUCTION	3
CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....	5
<i>I.1 Base de sondage</i>	5
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.....	8
<i>II.1 Sexe et âge</i>	8
<i>II.2 Situation matrimoniale</i>	9
<i>II.3 Lien de parenté avec le chef de ménage</i>	9
<i>II.4 Mode d'occupation</i>	10
<i>II.5 Taille du ménage</i>	10
<i>II.6 Equipement du ménage</i>	11
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES.....	13
<i>3.1 Type d'activité</i> :.....	13
<i>3.2 Statut professionnel</i> :.....	14
<i>3.3 Lieu de travail</i> :.....	15
IV. CREDIT ET UTILISATION DU CREDIT.....	16
CONCLUSION	22
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES:	23
ANNEXES	24

Etude du système de financement décentralisé : Présentation des résultats d'une enquête sur les bénéficiaires au Sénégal

Introduction

Le Système de Financement Décentralisé (SFD) né au Sénégal vers les années 80 tente de combler les insuffisances du système formel (banques et institutions financières) en ciblant les PME/PMI et les défavorisés en fournissant un service de proximité.

Le cadre juridique est l'émanation de la Banque Centrale résultant d'une prise de conscience de l'exclusion de la plupart des agents économiques du système financier formel. Les conditions d'exercice des SFD sont définies par un dispositif légal et réglementaire adopté lors du conseil des ministres en sa session du 17 décembre 1993 par l'ensemble des pays de l'Union Monétaire Ouest Africaine. La volonté politique a suivi et marquée par l'adoption de la loi N° 95-03 du 05/01/95 portant réglementation des institutions d'épargne et de crédit et son décret d'application N° 97.1106 du 11 novembre 1997 qui consacre l'insertion du nouveau dispositif dans l'ordre juridique interne du Sénégal.

Au Sénégal, la loi susvisée s'applique « aux institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit exerçant leurs activités sur le territoire du Sénégal, à leurs unions, fédérations ou confédération » (article 3), qui doivent solliciter un agrément auprès du ministère chargé des finances.

Les regroupements d'épargne et de crédit, à caractère coopératif ou mutualiste sont exclus du champ d'application de la loi, mais peuvent solliciter leur reconnaissance auprès du ministère de l'économie et de finances dans les conditions fixés par décret (article 4).

Il a été créé au sein du ministère de l'économie et des finances, une structure de suivie dénommée Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit.

Elle est chargée entre autres d'exercer la tutelle du ministère des finances sur les structures mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit, de contribuer à la création d'un environnement favorable à l'émergence et au développement de réseaux mutualistes et coopératifs d'épargne et de crédit.

L'intérêt de ce système alternatif de financement réside essentiellement dans les notions de proximité et de confiance du fait de l'implication des membres des institutions.

Dans l'état actuel de ce système, trois catégories d'institutions concourent à la satisfaction des besoins des populations cibles, il s'agit :

1. des mutuelles d'épargne et de crédit ;
2. des groupements d'épargne et de crédit
3. et des structures ou organisations non constituées sous forme mutualiste, mais qui se livrent à des activités d'épargne et/ou de crédit.

Les principales institutions de ce type au Sénégal sont le CMS (Crédit Mutuel du Sénégal) et le PAMECAS (Partenariat pour la Mobilisation de l'Epargne et du Crédit au Sénégal), l'UNACOIS (Union Nationale des Commerçants et Industriels du Sénégal), l'UMEC (Union des Mutuelles d'Epargne et de Crédit).

Le nombre de clients est passé de 184700 en 1998 à 267200 en 2000, le nombre de points de services de 487 à 558 et l'encours d'épargne de 9.8 milliards de francs à 20.3 milliards durant la même période.

Dès lors on peut se demander si le système de financement décentralisé ne constitue pas un facteur de réduction de la pauvreté ? Qui sont les bénéficiaires de crédit ? Quelles sont leurs caractéristiques démographiques, socio-économiques ? Quelles sont les conditions d'obtention du crédit ? Quelle est l'utilisation du crédit emprunté ? Pour répondre à ces interrogations, le Centre de Recherche Economiques Appliquées (CREA) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar a mené une enquête en Mai 2001(**enquête sur le Système de Financement Décentralisé**).

L'objet de la présente étude est de présenter les principaux résultats de cette investigation.

Pour l'intelligence du schéma, notre propos s'articule en quatre parties : la première s'intéresse à la présentation de la méthodologie de l'enquête, la deuxième aux caractéristiques socio -démographiques, la troisième aux caractéristiques économiques des bénéficiaires et la quatrième partie aux conditions d'octroi du crédit.

Pour la troisième et quatrième partie, nous avons procédé à une analyse multidimensionnelle, celle des correspondances multiples afin de mieux voir les variables les plus pertinentes dans l'explication d'obtention du crédit et de son utilisation.

Aujourd'hui près de 18% des familles sénégalaises sont touchées par le SFD.

Chapitre I : Méthodologie de l'enquête

L1 Base de sondage

La base de sondage est constituée de la liste des SFD sur l'ensemble du territoire national au 30 juin 2001 et disponible auprès de la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit du Ministère de l'Economie et des Finances qui assure la tutelle des SFD.

A la date du 30 juin 2001, 512 structures sont recensées dont **225 Mutuelles** agréées, **278 Groupements** reconnus et **9 ONG** signataires de la Convention.

Tableau 1 : Répartition des structures selon les régions

Régions	Mutuelles Agrées	Groupements reconnus	TOTAL
Dakar	72	19	91
Ziguinchor	10	13	23
Diourbel	6	25	31
Saint-Louis	16	43	59
Tambacounda	13	9	22
Kaolack	28	15	43
Thiès	23	116	139
Louga	18	20	38
Fatick	12	10	22
Kolda	27	8	35
TOTAL	225	278	503

L'enquête a retenu les structures ayant au moins trois (3) années d'existence c'est-à-dire celles ayant l'agrément ou la reconnaissance avant 1999.

Les SFD qui répondent à cette exigence sont au nombre de 235 réparties comme il suit :

Tableau 2 : Répartition des structures présélectionnées

Régions	Mutuelles Agrées	Groupements reconnus	TOTAL
Dakar	39	6	45
Ziguinchor	10	13	23
Diourbel	3	1	4
Saint-Louis	16	35	51
Tambacounda	13	9	22
Kaolack	25	2	27
Thiès	11	2	13
Louga	12	9	21
Fatick	4	1	5
Kolda	23	1	24
TOTAL	156	79	235

Le territoire est découpé en trois zones écologiques pour l'échantillonnage :

Zone 1 : Dakar, Thiès (zone agro-industriel et touristique)

Zone 2 : Louga, Fatick, Kaolack, Diourbel, Saint-Louis (zone agro-sylvo-pastorale)

Zone 3 :Tambacounda, Ziguinchor et Kolda (zone agro-industriel et touristique au sud du pays).

La couverture géographique sont les régions : Dakar, Kaolack, Saint-Louis, Tambacounda, Kolda et Louga. Cette dernière s'explique surtout par son appartenance à la zone sylvo-pastorale.

Ces régions retenues totalisent à elles seules 190 structures soit près de 81% du total des SFD ayant plus de trois années d'existence.

Pour ce qui est de la taille de l'échantillon, nous retenons un taux de sondage de 1/3 ce qui donne le tableau ci- dessous.

Tableau 3 : Répartition des structures retenues par région :

Régions	Mutuelles agréés		Groupements	
	Nombre	Echantillon	Nombre	Echantillon
Dakar	39	13	6	2
Saint-Louis	16	5	35	12
Tambacounda	13	4	9	3
Kaolack	25	8	2	1
Louga	12	4	9	3
Kolda	23	8	1	
Total	128	42	62	21

Au total 63 structures sont retenues dont 42 mutuelles agréées et 21 groupements.

A l'intérieur de chaque région, un tirage aléatoire systématique est effectué. Le pas de sondage étant de 3.

Pour ce qui est des demandeurs, on retiendra 7 par structure (5 bénéficiaires et 2 évincés) ce qui donne au total 441 questionnaires (dont 315 bénéficiaires).

Les signataires de convention au nombre de neuf (9) seront tous enquêtés.

I- 2 Questionnaire

Le questionnaire soumis à l'enquête est subdivisé en cinq modules :

un module démographique (questionnaire ménage) un module équipement un module exploitation, un module revenu et un module crédit.

Chapitre II : Caractéristiques socio-démographiques

Dans cette partie on s'attachera à l'analyse des caractéristiques socio- démographiques des bénéficiaires de crédit (module démographique et module équipement). Il s'agit des questions classiques : sexe, âge, lien de parenté, situation matrimoniale...

Au total 232 individus ont répondu au questionnaire.

II.1 Sexe et âge

Tableau 4 : Répartition des ménages des bénéficiaires selon le sexe et l'âge.

Tranche d'âge	Sexe		Total
	% Masculin	% Féminin	
De 0 à 4 ans	10.9	10.3	10.6
De 5 à 9 ans	13.7	13.2	13.5
De 10 à 14 ans	15.0	13.0	13.9
De 15 à 19 ans	14.6	13.3	13.9
De 20 à 24 ans	10.3	11.1	10.7
De 25 à 29 ans	6.8	8.6	7.7
De 30 à 34 ans	5.7	6.4	6.1
De 35 à 39 ans	3.9	6.3	5.1
De 40 à 44 ans	3.7	5.2	4.5
De 45 à 49 ans	3.3	4.0	3.6
De 50 à 54 ans	3.6	3.4	3.5
De 55 à 59 ans	3.0	2.1	2.5
60 ans et plus	5.4	3.1	4.2
Total	100.0 (1070)	100.0 (1103)	100.0 (2173)

Au total 2173 individus sont recensés au niveau du questionnaire ménage. L'âge modal se situe dans les tranches 10-14 ans et 15-19 ans (13.9%) pour l'ensemble de la population et 10-14 ans chez les hommes. Ceci traduit la jeunesse de la population des ménages des bénéficiaires qui est la conséquence d'une fécondité élevée.

Les moins de 20 ans représentent 51,9% de la population et les plus de 60 ans 4,2%. Ces pourcentages ne sont pas très éloignés de ceux observés au niveau national.

Le sexe ratio est légèrement à l'avantage des femmes 1,03.

La taille moyenne d'un ménage est de 9.37 personnes. Au niveau national, la taille moyenne se situe à 10.6 personnes.

II.2 Situation matrimoniale

Tableau 5 : Répartition selon la situation matrimoniale

Etat matrimonial	% Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Célibataire	74.2	59.0	66.5
Marié(e)	25.1	35.1	30.2
Divorcé(e)	0.3	1.8	1.1
Veuf (ve)	0.4	4.1	2.3
Total	100.0 (1070)	100.0 (1103)	100.0 (2173)

Quant à la situation matrimoniale, 2 individus sur 3 sont célibataires (66,5%). Le divorce et le veuvage sont négligeables.

Pour l'approche genre, plus de 3 hommes sur 4 (74.2%) sont célibataires. On note un différentiel genre important pour le veuvage au profit des femmes (4.1% contre 0.4%)

II.3 Lien de parenté avec le chef de ménage

Tableau 6 : Répartition selon le lien de parenté

Lien de parenté	% Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Chef de ménage (CM)	18.5	3.2	10.7
Epoux (se) chef ménage	0.3	23.3	12.0
Enfants du chef de ménage	51.5	43.1	47.2
Beaux-fils / belles - filles du CM	0.3	3.5	1.9
Petits-fils du CM	5.8	5.5	5.7
Père / mère du CM	1.2	2.3	1.7
Frère/sœur du CM	5.5	3.4	4.4
Autre lien de parenté	13.4	13.1	13.2
Sans lien de parenté	3.6	2.7	3.1
Total	100.0 (1070)	100.0 (1103)	100.0 (2173)

Pour ce qui est du lien de parenté, 85% des ménages sont dirigés par des hommes. La polygamie est présente dans la population et la famille élargie subsiste aussi (30% ont des liens de parenté autres que épouses et enfants).

II.4 Mode d'occupation

Tableau 7 : Répartition selon le mode d'occupation et le type de logement

Mode d'occupation	%	Type de logement	%
Locataire	11.64	Dur	76.72
Logement gratuit	6.03	Banco	17.24
Propriétaire	82.33	Autres	6.04
Total	100.0	Total	100.0

La plupart des personnes interrogées sont propriétaires de logement (82,33%) et 11,64% sont locataires. Ils habitent dans des logements en dur pour 76,72% et en banco pour 17,24%.

Le type Banco se rencontre surtout en milieu rural. La modalité « Autres types » est constituée surtout par les habitations en paille.

Près de 77% des ménages vivent dans des logements en dur. Ceci est imputable au biais urbain d'une part et la pauvreté relative des bénéficiaires du milieu rural.

Ils sont en plus bien logés puisque plus de 75% des ménages vivent dans des habitats de plus de 3 pièces.

II.5 Taille du ménage

Tableau 8 : Répartition des ménages selon la taille

Taille du ménage

	Frequency	Percent
Valid 1	15	2,2
2	15	2,2
3	11	1,6
4	42	6,1
5	47	6,8
6	57	8,3
7	68	9,9
8	69	10,0
9	71	10,3
10	30	4,3
11	60	8,7
12	45	6,5
13	38	5,5
14	42	6,1
15	18	2,6
16	15	2,2
17	11	1,6
18	18	2,6
19	3	,4
20	9	1,3
22	3	,4
23	3	,4
Total	690	100,0

La plupart des ménages ont 9 enfants (mode) et 51.5% des ménages ont entre 6 et 11 enfants.

La taille moyenne est de 11.38 enfants par ménage avec un écart type de 4.359 et un coefficient de variation de 0.38. La distribution est relativement hétérogène.

Au niveau national, on note une taille de 10.8 enfants par ménage.

II.6 Equipement du ménage

Mode eclairage

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Reseau electricite	172	74,1	74,1	74,1
Generateur electrici	2	,9	,9	75,0
Petrole lampant	52	22,4	22,4	97,4
Bougies	2	,9	,9	98,3
Autres a preciser	4	1,7	1,7	100,0
Total	232	100,0	100,0	

La plupart des ménages sont branchés au réseau électrique (près de trois ménages sur quatre)
Le pétrole lampant est encore utilisé dans une proportion non négligeable (22.4%).

Ppale source alim.eau potable

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Robinet dans maison	151	65,1	65,1	65,1
Fontaines publiques	23	9,9	9,9	75,0
Puits	47	20,3	20,3	95,3
Autres a preciser	11	4,7	4,7	100,0
Total	232	100,0	100,0	

La principale source d'alimentation en eau potable est le robinet dans la concession ce qui dénote une certaine aisance des bénéficiaires. Le puits est utilisé par un ménage sur cinq (20.3%).

Type evacuation eaux usees

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Egouts	19	8,2	8,2	8,2
Fosse septique/aisan	136	58,6	58,6	66,8
Jetees	45	19,4	19,4	86,2
Autres a preciser	32	13,8	13,8	100,0
Total	232	100,0	100,0	

L'évacuation des eaux usées se fait pour 58.6% par les fosses septiques et 8.2% par égouts.

On note par ailleurs que 12.5% des ménages disposent d'une cuisine et 32.3 % de douche avec salle de bain.

Pour ce qui est de l'équipement ménager, près d'un ménage sur deux dispose d'un réfrigérateur (49.1%), et 18.5% d'un four à gaz. Pour la cuisinière électrique, très peu de ménages en disposent (6.9%). Pour un ménage moyen ces équipements sont plutôt considérés comme des biens de luxe.

Un peu plus de deux ménages sur trois (67.2%) disposent d'un poste téléviseur et 23.3% ont le téléphone fixe contre 13.4% pour le mobile. On note également que près d'un ménage sur cinq (19%) dispose à la fois du téléphone fixe et du mobile.

Distance/depotoir ordures men.

	Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid Moins de 50 m	171	73,7	73,7	73,7
Entre 50m & 500 m	42	18,1	18,1	91,8
Plus de 500 m	19	8,2	8,2	100,0
Total	232	100,0	100,0	

L'environnement des ménages est assez assaini : les systèmes d'évacuation des ordures sont, dans près de 73% des ménages visités, à moins de 50m du domicile.

Conclusion

L'examen des différents tableaux révèle que la plupart des ménages habitent dans une « 4 pièces » et que très peu possèdent des toilettes La possession des cuisinières à gaz et le branchement au réseau électrique est surtout l'apanage des zones urbaines. Le pétrole lampant est loin d'être une source négligeable -un peu plus d'un ménage sur cinq Le téléviseur et le téléphone sont assez bien répandus et près d'un ménage sur deux possède un réfrigérateur qui en milieu rural comme parfois en milieu urbain constitue une source de revenu d'appoint.

Pour l'alimentation en eau potable, le robinet dans la maison est la principale source. Ceci est la conséquence de la politique sociale de l'Etat ces dernières années à travers le programme des branchements sociaux. L'assainissement se fait encore désirer car plus de neuf ménages sur dix (91.8%) ne sont pas branchés à l'égout.

Le dépotoir des ordures n'est pas très éloigné du domicile. Ceci peut poser des problèmes d'hygiène et de salubrité pouvant affecter la santé des populations.

Le marché n'est pas non plus très éloigné du domicile (78 % sont à moins d'un kilomètre).

Chapitre III : Caractéristiques économiques

Pour cette section, nous avons procédé à une analyse des correspondances multiples afin de voir les variables les plus déterminantes dans l'octroi du crédit (voir annexe).

3.1 Type d'activité :

Cette rubrique comporte 7 modalités : actif occupé, chômeur, femme au foyer, élève et étudiant, retraité, inactif.

Tableau 9 : Répartition des ménages des bénéficiaires selon le type d'activité

Type d'activité	Sexe				Total	%
	Masculin	%	Féminin	%		
Actif occupé	440	53.99	296	34.22	736	43.81
Chômeur	31	3.80	5	0.58	36	2.14
Femme au foyer	0	0.00	272	31.44	272	16.19
Elève : Etudiant	281	34.49	231	26.71	512	30.48
Retraité	17	2.08	0	0.00	17	1.01
Inactif	46	5.64	61	7.05	107	6.37
Total	815	100.0	865	100.0	1680	100.0

Dans la population des ménages des bénéficiaires, près d'une personne sur 2 est occupée (43,81%). Les femmes au foyer représentent 16,19% de la population totale et 31,44% de la population féminine. En considérant que les femmes au foyer ont généralement une activité secondaire, on peut dire que près de 65,66 % des femmes exercent une activité.

Les actifs occupés représentent 43.81% des enquêtés suivis des élèves et étudiants 30.48 % et des retraités qui constituent une proportion négligeable 1.01 %. Les femmes au foyer et les chômeurs ne représentent que 0.89%.

L'analyse multidimensionnelle faite au niveau des femmes bénéficiaires de crédit, a montré que la modalité « Actif occupé » de valeur test 13.4 est la plus significative et traduit que le fait d'exercer une activité contribue à l'obtention du crédit. Les femmes actives occupées représentent 84.33%, les inactives 7.38% et les retraités 6.51%.

Les autres modalités ont des valeurs-tests supérieures à 2 : Inactifs (-9.0), Retraités (-8.1), Chômeurs (-2.6) et Femmes au foyer (-2.5).

Tableau 10 : Activité principale de l'exploitation

Activité principale	%
Artisanat	9.05
Commerce	45.26
Culture	19.83
Elevage	2.16
Elevage et culture	5.17
Autres	18.53
Total	100.0

On note que l'activité principale est dominée par le commerce (45.26 %). L'agriculture au sens large (élevage et culture) représente près de 27.16 % et est exercée surtout en milieu rural.

La plupart des bénéficiaires ont sollicité un crédit pour élargir leur activité ou valoriser l'exploitation familiale (59.48% et 5.60% respectivement). L'achat d'un commerce ou d'actif immobilier est le sort de près d'un individu sur 10 (10.35%).

Cependant 5.60% ont sollicité un prêt pour faire face aux dépenses régulières du ménage.

3.2 Statut professionnel :

Tableau 11: Répartition des ménages selon le statut et le lieu de travail

STATUT PROFESSIONNEL	%
Indépendant	56.5
Exploitant	4.3
Associé	1.6
Salarié	13.2
Travailleur à domicile	0.9
Aide familial	13.9
Apprentis	7.3
Autres	2.2
Total	100 (741)

L'examen du tableau montre que plus de trois personnes sur cinq (60.8%) travaillent à leur propre compte (indépendant et exploitant). Les apprentis et aides familiaux (21.2%) sont représentés par les enfants et les proches parents qui souvent apprennent le métier et ne sont pas rémunérés et nourris et logés pour la plupart.

L'analyse faite au niveau de la population des bénéficiaires a révélé que 71.13% des personnes interrogées travaillent à leur propre compte comme indépendants contre 20.32% de salariés, les associés et les exploitants constituent 8.55%.

Le statut professionnel, hautement significatif est dominé par le salariat 15.1 de contribution et de (valeur-test -13,42) Il est suivi de très loin par le statut d'indépendant 3.5.

Contrairement à toute attente, le statut d'exploitant ne constitue pas un avantage à l'obtention de crédit.

Pour le statut professionnel, près de 3 personnes sur 5 travaillent à leur propre compte (indépendant ou exploitant 60,8%). Les femmes exploitantes ou indépendantes représentent près de 75% de la population féminine. Elles savent lire et écrire pour la plupart (58,2%)

3.3 Lieu de travail :

Les résultats de l'ACM montrent que la plupart des enquêtés travaillent dans l'exploitation familiale (42.49%) et dans l'entreprise non familiale (30.05%). Ceux qui déclarent ne pas connaître leur lieu de travail ou n'ont pas répondu représentent 17.10% et ceux qui sont dans une entreprise familiale 10.36%

La modalité «Ne sait pas » de valeur test -13.42 constitue la plus importante contribution à l'axe par rapport à l'exploitation ou l'entreprise familiale (15.1 / 18.8 de contribution). Ceci traduit que la connaissance de l'endroit où s'exerce l'activité n'est pas déterminante dans l'obtention d'un crédit.

L'exploitation familiale (valeur -test 6.4) et l'entreprise familiale (2.7) sont significatives pour le lieu de travail.

IV. Crédit et utilisation du crédit

4.1 Demande de crédit :

La plupart des enquêtés ont sollicité un crédit pour la création de projet (66.81%) contre 33.19% pour autre chose.

Ceux qui n'ont pas sollicité de crédit représentent la contribution à l'axe la plus importante 10.7 pour une valeur- test très significative de 9.4 alors que ceux qui ont demandé un crédit n'apportent que 4.3 pour une valeur- test aussi significative de – 8.2.

Tableau 12 : Répartition selon la principale utilisation du crédit

Pple utilisation du crédit	%
Acheter actif immobilier	2.59
Acheter commerce	7.76
Elargir activité	59.48
Monter une affaire	6.47
Subvenir aux besoins extra	1.72
Subvenir aux besoins réguliers	5.60
Valoriser exploitation familiale	5.60
Autres	10.78
Total	100.0

Tableau 13 : Opinion sur le taux d'intérêt du crédit et la modalité de remboursement

		Modalite remboursement			
		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Hebdomadaire	5	,7	2,2	2,2
	Par quinzaine	2	,3	,9	3,0
	Mensuelle	150	21,7	64,7	67,7
	Saisonniere	27	3,9	11,6	79,3
	Annuelle	4	,6	1,7	81,0
	Autres a preciser	44	6,4	19,0	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

Plus d'un bénéficiaire sur deux (53%) pensent que le taux d'intérêt est peu élevé cotre 15.1% qui le jugent élevé.

Le remboursement mensuel est sollicité par 64.7% des bénéficiaires contre 19% qui disposent de d'autres moyens de remboursement.

Pour la durée de remboursement, la plupart (31%) sollicite une durée de 6mois contre 9.9% et 9.5% qui souhaitent respectivement 10 et 12 mois. Pour la durée trimestrielle, 6.9% sont favorables.

Tableau 14 : Garantie et difficulté de remboursement

Nature garantie presentee

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Aucune	58	8,4	25,0	25,0
	Attestation travail	46	6,7	19,8	44,8
	Mobilier	14	2,0	6,0	50,9
	Immobilier	20	2,9	8,6	59,5
	1 personne garante	6	,9	2,6	62,1
	Autres a preciser	88	12,8	37,9	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

Quant à la garantie exigée pour l'obtention du crédit, on peut dire que les conditions ne sont pas assez souples (25% aucune garantie et 75% pour autres formes de garantie dont 19.8% pour une attestation de travail).

Difficulte de remboursement

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Aucune	208	30,1	89,7	89,7
	Frequente	8	1,2	3,4	93,1
	Occasionnelle	16	2,3	6,9	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

Il y'a pratiquement aucune difficulté de remboursement pour près 90% des bénéficiaires contre 6.9% qui éprouvent occasionnellement des difficultés.

AQE-Adaptation aux besoins

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Inadapte	62	9,0	26,7	26,7
	Adapte	155	22,5	66,8	93,5
	Tres adapte	15	2,2	6,5	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

Pour ce qui est de l'adaptation du crédit aux besoins, 66.8% déclarent que le crédit est adapté aux besoins, 6.5% très adapté contre 26.7% qui le jugent inadapté.

Cette inadaptation, résulte t-elle du montant du crédit ?

Tableau 15 : Opinion sur le crédit et le montant du crédit

AQE-Montant du credit

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Tres insuffisante	38	5,5	16,4	16,4
	Insuffisant	136	19,7	58,6	75,0
	Suffisant	58	8,4	25,0	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

En effet, 58.6% des bénéficiaires jugent le crédit insuffisant contre 41.4% qui le trouvent suffisant.

Quant à l'accès au crédit, 67.7% des personnes interrogées déclarent qu'il est ouvert (sans restriction)

Par contre la procédure est raisonnable pour près de 80 % des personnes interrogées. Seules 4% la trouvent lente.

Tableau 16: Type de crédit

Type de credit

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Credit a +sieur eche	173	25,1	74,6	74,6
	Credit echea. unique	54	7,8	23,3	97,8
	Autres a preciser	5	,7	2,2	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

Prés de trois personnes sur quatre ont sollicité le crédit à plusieurs échéances (74.6%). Ceci peut s'expliquer par le montant du crédit d'une part et par des difficultés de remboursement liées au mode d'utilisation du crédit d'autre part.

Tableau 17 : Durée d'amortissement

Duree amortissement

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	0	8	1,2	3,4	3,4
	1	9	1,3	3,9	7,3
	2	5	,7	2,2	9,5
	3	16	2,3	6,9	16,4
	4	10	1,4	4,3	20,7
	5	15	2,2	6,5	27,2
	6	72	10,4	31,0	58,2
	7	7	1,0	3,0	61,2
	8	9	1,3	3,9	65,1
	9	14	2,0	6,0	71,1
	10	23	3,3	9,9	81,0
	11	2	,3	,9	81,9
	12	22	3,2	9,5	91,4
	15	1	,1	,4	91,8
	20	6	,9	2,6	94,4
	24	6	,9	2,6	97,0
	25	1	,1	,4	97,4
	30	1	,1	,4	97,8
	36	4	,6	1,7	99,6
	48	1	,1	,4	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

La durée moyenne d'amortissement est de 8.20 mois avec un écart type de 6.76 ce qui donne un coefficient de variation de 0.82. A travers cet indicateur, on décèle une hétérogénéité dans la distribution. La plupart des personnes emprunte pour une durée de 6 mois (mode). Les échéances a plus d'un an représentent 8.6% des emprunts.

Le taux d'intérêt moyen est de 11.70 avec un écart type de 5.21.

On note que la plupart (25.9%) ont bénéficié d'un taux de 10% (mode) tandis que 14.2% et 13.2% des bénéficiaires ont emprunté au taux respectifs de 14% et 15%.

Prés d'une personne sur trois (29.7%) a bénéficié d'un taux d'intérêt supérieur à 14%

Tableau 18 : Opinion sur le taux d'intérêt**AQE-Interet du credit**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Excessif	35	5,1	15,1	15,1
	Assez eleve	74	10,7	31,9	47,0
	Pas eleve	123	17,8	53,0	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

Un peu plus d'une personnes sur deux ont trouvé le taux d'intérêt pas élevé (53%) contre 15.1% qui l'ont jugé excessif.

Tableau 19 : Difficultés rencontrées à la fin de l'échéance**Paiement echeance/difficulte**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non payee	101	14,6	43,5	43,5
	1 personne garante	38	5,5	16,4	59,9
	Autres a preciser	93	13,5	40,1	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

La plupart ont rencontré des difficultés de paiement à l'échéance (43.5%) et 16.4% ont bénéficié de la garantie d'une tierce personne.

Tableau 20 : Autres emprunts**Existence autres emprunts**

		Frequency	Percent	Valid Percent	Cumulative Percent
Valid	Non	207	30,0	89,2	89,2
	Oui	25	3,6	10,8	100,0
	Total	232	33,6	100,0	
Missing	System	458	66,4		
Total		690	100,0		

Très peu ont bénéficié d'autres emprunts (10.8%). Ceci semble s'expliquer par le fait qu'il faut être membre du groupement et avoir un compte. Les conditions de vie des bénéficiaires ne permettent certainement pas d'avoir plusieurs comptes à la fois.

La garantie est raisonnable pour 87.1% et accessibles pour près de 11.2% des personnes interrogées.

Le consentement du mari n'est pas nécessaire pour une femme sur 5 (20.5%), et obligatoire pour près de une femme sur deux (49.2).

A la question de savoir, quelles sont vos sources de revenus pour le remboursement, 93.4% des personnes ont déclaré les gains générés par le crédit.

Conclusion

L'accès au crédit est conditionné par une garantie jugée raisonnable et un taux d'intérêt pas excessif. Malgré cela, certaines ont des difficultés à honorer leur engagement et font souvent appel à une tierce personne.

Pour la femme le consentement du mari est nécessaire et obligatoire pour la plupart.

Le crédit est en général utilisé pour améliorer le niveau de vie du ménage et permettre au bénéficiaire d'exercer une activité génératrice de revenu.

Conclusion

Il s'est plus agi dans cette étude de présenter les résultats d'une enquête sur le **Système de financement décentralisé** au Sénégal qui constituera à n'en pas douter une base de données pour des études plus approfondies.

Néanmoins, au terme de cette analyse, on constate que le système de financement décentralisé constitue un puissant vecteur de lutte contre la pauvreté.

En général, les bénéficiaires sont mariés et appartiennent à une famille assez nombreuse (taille moyenne 9,37 enfants) et sollicitent un crédit pour élargir leurs activités ou acheter du commerce qui constitue la principale activité. Ils sont pour la plupart occupés (84,33%).

Les conditions d'accès au crédit sont sans restriction et le crédit est adapté aux besoins des bénéficiaires.

Il convient dès lors d'encourager le système par un taux d'intérêt moins élevé.

La garantie exigée montre que celle-ci constitue l'obstacle principal.

La demande de crédit est étroitement liée à la modalité de paiement qui est associée elle aussi au type de crédit.

Le crédit à plusieurs échéances est plus sollicité (74.54%) que le crédit à échéance unique (23.28%).

Pour l'adaptation du crédit aux besoins, deux personnes sur trois déclarent qu'il est adapté.

Le montant du crédit est jugé insuffisant par la plupart des personnes interrogées. Une personne sur quatre juge le crédit suffisant.

Pour les conditions de paiement du crédit, deux personnes sur trois les trouvent faciles et le taux d'intérêt n'est pas élevé pour plus d'une personne sur deux. Quant à l'accès au crédit, il est ouvert pour plus de deux personnes sur trois.

Pour ce qui est de la procédure d'obtention du crédit, plus de trois personnes sur quatre la trouve raisonnable. La garantie exigée pour l'obtention du crédit est raisonnable pour près de neuf personnes sur dix.

Pour l'utilisation du crédit, près de trois personnes sur cinq ont déclaré élargir leur activité.

Il convient d'encourager le système de financement décentralisé par l'octroi de conditions de prêt plus douces, avec un taux d'intérêt plus bas d'autant plus qu'il y'a pas de difficultés de remboursement.

Références bibliographiques:

1. **Yacob YARON** (FIDA/OCDE-1997) : «Performances des Institutions de financement du développement – Méthodes d'évaluation».
2. **M. Fall** (1998) : « Structures de financement décentralisé en Afrique de l'Ouest » Enda Graf, Dakar – Sénégal.
3. **BCEAO** (2001) « Synthèse des ateliers nationaux de restitution des conclusions des études sur la Fiabilité financière des institutions de microfinance » MRDM, Dakar
4. **BCEAO** (2001) « Banque de données sur les systèmes financiers décentralisés 1998-Sénégal » ; MRDM, BIT, Dakar
5. **Fayol Tall DIOUM** « Contribution à l'étude su le SFD : équipe 8 du MIMAP »

ANNEXE 1 : Résultats de l'Analyse des Correspondances Multiples

VALEURS PROPRES

APERCU DE LA PRECISION DES CALCULS : TRACE AVANT DIAGONALISATION .. 2.6923

SOMME DES VALEURS PROPRES 2.6923

HISTOGRAMME DES 35 PREMIERES VALEURS PROPRES

NUMERO	VALEUR PROPRE	POURCENT. 	POURCENT. CUMULE	
1	0.3314	12.31	12.31	*****
2	0.1966	7.30	19.61	*****
3	0.1776	6.60	26.21	*****
4	0.1625	6.03	32.25	*****
5	0.1358	5.04	37.29	*****
6	0.1295	4.81	42.10	*****
7	0.1152	4.28	46.38	*****
8	0.1078	4.00	50.38	*****
9	0.0983	3.65	54.03	*****
10	0.0954	3.54	57.58	*****
11	0.0891	3.31	60.88	*****
12	0.0876	3.25	64.14	*****
13	0.0822	3.05	67.19	*****
14	0.0803	2.98	70.17	*****
15	0.0735	2.73	72.90	*****
16	0.0726	2.70	75.60	*****
17	0.0669	2.49	78.08	*****
18	0.0658	2.45	80.53	*****
19	0.0636	2.36	82.89	*****
20	0.0594	2.21	85.10	*****
21	0.0537	1.99	87.09	*****
22	0.0524	1.95	89.04	*****
23	0.0488	1.81	90.85	*****
24	0.0470	1.75	92.60	*****
25	0.0469	1.74	94.34	*****
26	0.0340	1.26	95.60	*****
27	0.0314	1.17	96.77	*****
28	0.0263	0.98	97.75	*****
29	0.0248	0.92	98.67	*****
30	0.0152	0.56	99.23	****
31	0.0068	0.25	99.49	**
32	0.0060	0.22	99.71	**
33	0.0048	0.18	99.89	**
34	0.0031	0.11	100.00	*
35	0.0000	0.00	100.00	*

Annexe 2 : Description des axes factoriels

DESCRIPTION DES AXES FACTORIELS

DESCRIPTION DU FACTEUR 1 PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
B011	-13.42	Salarié	Statut professionnel	38.00	1
B011	-13.42	Lieu trav NSP	Lieu de travail	38.00	2
B067	-9.54	Valoriser exploitati	Objet du crédit	84.00	3
B014	-8.97	Inactifs	Type d'activité	17.00	4
B023	-8.73	Projet NC	Création d'un projet	11.00	5
B032	-8.42	Bénéf Oui	Femme bénéf crédit	125.00	6
B023	-8.27	DemCréditNC	Demande de crédit	13.00	7
B016	-8.07	Retraité	Type d'activité	15.00	8
B022	-5.55	Projet Non	Création d'un projet	61.00	9
B022	-4.92	DemCréditNon	Demande de crédit	67.00	10
B043	-2.95	Commerce	Activité principale exploit	105.00	11
B012	-2.57	Chômeur	Type d'activité	2.00	12
B013	-2.54	Femme au foyer	Type d'activité	2.00	13
B065	-2.54	Monter affaire pers	Objet du crédit	4.00	14
B085	-2.27	Monter 1 affaire	Principale utilisation du crédit	15.00	15
Z O N E C E N T R A L E					
B011	2.02	Celibataire	Etat matrimonial	8.00	50
B044	2.13	Culture	Activité principale exploit	46.00	51
B013	2.66	Entreprise famille	Lieu de travail	20.00	52
B088	2.86	Valoriser expl. fam	Principale utilisation du crédit	13.00	53
B015	6.41	Exploitation famille	Lieu de travail	82.00	54
B031	8.42	Bénéf Non	Femme bénéf crédit	107.00	55
B024	8.45	DemCréditOui	Demande de crédit	146.00	56
B014	9.01	Indépendant	Statut professionnel	133.00	57
B024	9.11	Projet Oui	Création d'un projet	155.00	58
B066	10.42	Subvent besoin occas	Objet du crédit	138.00	59
B011	13.42	Actif occupé	Type d'activité	194.00	60

DESCRIPTION DU FACTEUR 2 PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
B024	-8.23	DemCréditOui	Demande de crédit	146.00	1
B024	-7.87	Projet Oui	Création d'un projet	155.00	2
B014	-5.62	Indépendant	Statut professionnel	133.00	3
B044	-5.18	Culture	Activité principale exploit	46.00	4
B023	-4.97	Projet NC	Création d'un projet	11.00	5
B023	-4.71	DemCréditNC	Demande de crédit	13.00	6
B014	-3.56	Inactifs	Type d'activité	17.00	7
B011	-3.45	Salarié	Statut professionnel	38.00	8
B011	-3.45	Lieu trav NSP	Lieu de travail	38.00	9
B014	-3.37	Veuf	Etat matrimonial	16.00	10
B088	-3.37	Valoriser expl. fam	Principale utilisation du crédit	13.00	11
B013	-3.36	Entreprise famille	Lieu de travail	20.00	12
B011	-3.29	Femme	Sexe bénéficiaire	36.00	13
B015	-3.14	Exploitation famille	Lieu de travail	82.00	14
B041	-2.84	Activité artisanale	Activité principale exploit	21.00	15
Z O N E C E N T R A L E					
B043	2.12	Commerce	Activité principale exploit	105.00	47
B046	2.39	Elevage & Culture	Activité principale exploit	12.00	48
B013	2.77	Marie(e)	Etat matrimonial	206.00	49
B087	3.25	Subvenir besoin reg.	Principale utilisation du crédit	13.00	50
B012	3.29	Homme	Sexe bénéficiaire	196.00	51
B011	3.45	Actif occupé	Type d'activité	194.00	52
B042	3.78	ActivitéAutres	Activité principale exploit	43.00	53
B081	4.16	Acheter actif immob.	Principale utilisation du crédit	6.00	54
B021	5.01	DemCréditNSP	Demande de crédit	6.00	55
B021	5.36	ProjetNSP	Création d'un projet	5.00	56
B014	7.98	Entreprise non famil	Lieu de travail	58.00	57
B022	9.06	Projet Non	Création d'un projet	61.00	58
B022	9.41	DemCréditNon	Demande de crédit	67.00	59
17	9.83	reponse manquante	Statut professionnel	45.00	60

DESCRIPTION DU FACTEUR 3 PAR LES MODALITES ACTIVES

ID.	V.TEST	LIBELLE MODALITE	LIBELLE DE LA VARIABLE	POIDS	NUMERO
B011	-10.75	Femme	Sexe bénéficiaire	36.00	1
B014	-9.63	Veuf	Etat matrimonial	16.00	2
B032	-8.33	Bénéf Oui	Femme bénéf crédit	125.00	3
B043	-7.26	Commerce	Activité principale exploit	105.00	4
B013	-4.39	Entreprise famille	Lieu de travail	20.00	5
B012	-3.54	Associé	Statut professionnel	5.00	6
B067	-3.33	Valoriser exploitati	Objet du crédit	84.00	7
B084	-3.21	Elargir activite	Principale utilisation du crédit	138.00	8
B013	-2.90	Femme au foyer	Type d'activité	2.00	9
B024	-2.77	DemCréditOui	Demande de crédit	146.00	10
B082	-2.72	Acheter commerce	Principale utilisation du crédit	18.00	11
B012	-2.64	Divorce(e)	Etat matrimonial	2.00	12
B017	-2.60	Lieu trav NC	Lieu de travail	1.00	13
B014	-2.58	Entreprise non famil	Lieu de travail	58.00	14

B014	-2.26	Indépendant	Statut professionnel	133.00	15
Z O N E C E N T R A L E					
B014	2.51	Inactifs	Type d'activité	17.00	49
B015	3.54	Exploitation famille	Lieu de travail	82.00	50
B046	3.55	Elevage & Culture	Activité principale exploit	12.00	51
B066	3.63	Subvent besoin occas	Objet du crédit	138.00	52
B023	3.70	DemCréditNC	Demande de crédit	13.00	53
B023	3.90	Projet NC	Création d'un projet	11.00	54
B013	4.58	Exploitant	Statut professionnel	11.00	55
B088	5.76	Valoriser expl. fam	Principale utilisation du crédit	13.00	56
B044	6.13	Culture	Activité principale exploit	46.00	57
B013	8.28	Marie(e)	Etat matrimonial	206.00	58
B031	8.33	Bénéf Non	Femme bénéf crédit	107.00	59
B012	10.75	Homme	Sexe bénéficiaire	196.00	60